



This PDF is provided by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an officially produced electronic file.

Ce PDF a été élaboré par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'une publication officielle sous forme électronique.

Este documento PDF lo facilita el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un archivo electrónico producido oficialmente.

جرى إلكتروني ملف من مأخوذة وهي والمحفوظات، المكتبة قسم ، (ITU) للاتصالات الدولي الاتحاد من مقدمة PDF بنسق النسخة هذه رسمياً إعداده.

本PDF版本由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案服务室提供。来源为正式出版的电子文件。

Настоящий файл в формате PDF предоставлен библиотечно-архивной службой Международного союза электросвязи (МСЭ) на основе официально созданного электронного файла.



L'UIT définit sa stratégie pour les quatre prochaines années

Résultats de la Conférence de plénipotentiaires de 2018 de l'UIT



ITUPP

DUBAI 2018

29 octobre - 16 novembre
Dubai, Emirats arabes unis

Planifier l'avenir de l'UIT

Houlin Zhao, Secrétaire général de l'UIT



“ Je suis certain que ces résolutions, nouvelles et révisées, contribueront à favoriser une croissance économique inclusive. ”

Les Emirats arabes unis ont accueilli l'une de nos Conférences de plénipotentiaires les plus mémorables, et je tiens à ce titre à saluer l'immense appui prêté par le Directeur général de l'Autorité nationale de régulation des télécommunications, Hamad Obaid Al Mansoori, et son équipe.

L'Union dispose désormais d'un nouveau Plan stratégique et d'un nouveau Plan financier, dans lesquels sont fixés des objectifs volontaires et ambitieux pour les quatre prochaines années. Ces documents présideront à notre stratégie et au développement des technologies de l'information et de la communication et serviront de fil directeur pour ce qui est du rôle essentiel que l'UIT doit jouer dans la mise en oeuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par les Nations Unies, afin que personne, nulle part, ne soit laissé pour compte.

La Conférence de plénipotentiaires de 2018 a permis d'élire une nouvelle équipe dirigeante. Je remercie les Etats Membres de l'UIT de la confiance qu'ils m'ont accordée et du formidable soutien qu'ils m'ont apporté en me reconduisant dans mes fonctions pour un deuxième mandat. Nos membres ont écrit l'histoire en faisant de Mme Doreen Bogdan-Martin la première fonctionnaire élue à un poste de direction de l'UIT. Les membres du Conseil de l'UIT et du Comité du Règlement des radiocommunications ont également été renouvelés. Je tiens à les féliciter pour leur élection ou leur réélection et me réjouis de collaborer avec eux.

De nouvelles résolutions ont été adoptées, notamment en ce qui concerne: le rôle de l'UIT dans la promotion d'une innovation centrée sur les télécommunications/technologies de l'information et de la communication pour appuyer l'économie et la société numériques; les OTT; l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour réduire les disparités en matière d'inclusion financière; les moyens d'appuyer la poursuite de l'élaboration du Journal de l'UIT " A la découverte des TIC"; les locaux futurs du siège de l'Union. En outre, j'ai constaté avec plaisir que les Etats Membres avaient adopté une nouvelle résolution visant à encourager la participation des petites et moyennes entreprises aux travaux de l'Union.

Je suis certain que ces résolutions, nouvelles et révisées, contribueront à favoriser une croissance économique inclusive et à mettre les TIC au service du bien de tous, partout dans le monde.

L'UIT définit sa stratégie pour les quatre prochaines années

Résultats de la Conférence de plénipotentiaires de 2018 de l'UIT

(Editorial)

1 Planifier l'avenir de l'UIT

Houlin Zhao, Secrétaire général de l'UIT

(Temps forts de la PP-18)

4 La PP-18 accueille les Etats Membres de l'UITs

7 Définir les orientations...

8 Participation à la Conférence de plénipotentiaires de 2018 de l'UIT

9 Réduire les fractures numériques aux Emirats arabes unis

(Déclarations de politique générale)

12 Déclarations de politique générale prononcées par des délégués de haut rang

(Résultats des élections de la PP-18)

13 L'UIT élit sa nouvelle équipe dirigeante pour la période 2019-2022

14 Houlin Zhao (Chine) Réélu au poste de Secrétaire général de l'UIT

17 Malcolm Johnson (Royaume-Uni) Réélu au poste de Vice-Secrétaire général

20 Chaesub Lee (République de Corée) Réélu au poste de Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications de l'UIT

23 Mario Maniewicz (Uruguay) Directeur élu, Bureau des radiocommunications de l'UIT

26 Doreen Bogdan-Martin (Etats-Unis) Directrice élue du Bureau de développement des télécommunications de l'UIT



Photos de couverture: Angela Smith/ITU, Shutterstock

IISSN 1020-4148
itunews.itu.int
6 numéros par an
Copyright: © UIT 2018

Rédacteur en Chef: Matthew Clark
Concepteur artistique: Christine Vanoli
Assistante d'édition: Angela Smith

Rédaction/Publicité:
Tél.: +41 22 730 5234/6303
Fax: +41 22 730 5935
E-mail: itunews@itu.int

Adresse postale:
Union internationale des télécommunications
Place des Nations
CH-1211 Genève 20 (Suisse)

Déni de responsabilité: les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs des articles et n'engagent pas l'UIT. Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données, cartes comprises, qui y figurent n'impliquent de la part de l'UIT aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les références faites à des sociétés ou à des produits spécifiques n'impliquent pas que l'UIT approuve ou recommande ces sociétés ou ces produits, de préférence à d'autres, de nature similaire, mais dont il n'est pas fait mention.

Sauf indication contraire, toutes les photos sont des photos UIT.

29 Pour la première fois de l'histoire, une femme accède à un poste de fonctionnaire élue à l'UIT

31 Comité du Règlement des radiocommunications et Conseil de l'UIT

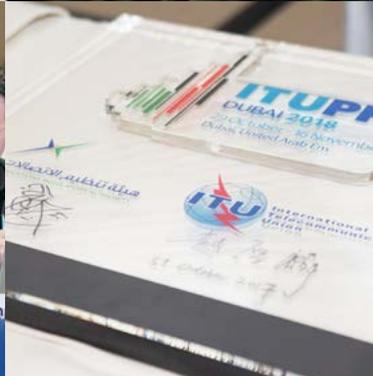
(Résultats de la PP-18)

34 Buts stratégiques et cibles de l'UIT

38 Résumé des résultats obtenus par consensus

(PP-18 en un coup d'oeil)

55 La PP-18 en un coup d'oeil



“ Les technologies numériques ont un rôle fondamental à jouer pour ce qui est d’accélérer la réalisation des Objectifs de développement durable. ”

António Guterres, Secrétaire général de l’Organisation des Nations Unies (dans un message vidéo à la cérémonie d’ouverture de la PP-18)



La PP-18 accueille les Etats Membres de l’UITs



◀ Houlin Zhao, Secrétaire général de l’UIT (à gauche) et Son Altesse le Cheikh Mohammed bin Rashid Al Maktoum, VicePrésident et Premier Ministre des Emirats arabes unis et Gouverneur de Dubaï

S. E. M. Majed Sultan Al Mesmar, Directeur général adjoint de l’Autorité de régulation des télécommunications (TRA) des Emirats arabes unis et Président de la PP-18 ▼

Vidéo des temps forts de la cérémonie d’ouverture



“ Avec la tenue de la Conférence de plénipotentiaires de l’UIT aux Emirats arabes unis, l’UIT et la communauté internationale des télécommunications reconnaissent les progrès accomplis par ce pays concernant l’utilisation rationnelle des technologies de télécommunication au service de l’humanité, de la construction des Etats, de l’économie et de la civilisation. ”

H.E. Mr Talal Al Falasi

Président du Conseil d’administration de l’Autorité de régulation des télécommunications des Emirats arabes unis



(S’exprimant à la cérémonie d’ouverture de la PP-18 de l’UIT au nom du Vice-Président et Premier Ministre des Emirats arabes unis et Gouverneur de Dubaï, Son Altesse le Cheikh Mohammed bin Rashid Al Maktoum)

“ N’oublions jamais que l’union fait la force et que nous sommes liés par notre vision commune d’un monde connecté où les technologies de l’information et de la communication sont au service du bien de tous partout dans le monde. ”

Houlin Zhao
Secrétaire général de l’UIT



(S’exprimant à la cérémonie d’ouverture de la PP-18 de l’UIT)

Définir les orientations...

La 20ème Conférence de plénipotentiaires de l'Union internationale des télécommunications (UIT) s'est ouverte avec une invitation adressée aux acteurs du monde entier à "oeuvrer ensemble" pour connecter les près de quatre milliards de personnes qui n'ont toujours pas accès à l'Internet.

La Conférence a élaboré une feuille de route pour la période 2020-2023, à un moment où les technologies de l'information et de la communication (TIC) transforment notre vie et nos sociétés partout dans le monde. Elle a notamment déterminé les principes généraux de l'UIT, adopté un plan stratégique et un plan financier pour une période de quatre ans et traité les grands problèmes liés aux TIC, à la demande des Membres de l'UIT.

Plus de 2 500 participants ont assisté à la Conférence de plénipotentiaires de 2018 (PP-18), notamment des chefs de gouvernement, des ministres et d'autres délégués issus de la plupart des 193 Etats Membres de l'UIT, ainsi que des représentants d'entreprises du secteur privé, d'établissements universitaires et d'organismes nationaux, régionaux et internationaux. La PP-18 s'est déroulée du 29 octobre au 16 novembre, au World Trade Centre de Dubaï (Emirats arabes unis).

Quelques-unes des questions essentielles liées aux TIC traitées à la PP-18

Programme Connect 2030 et réalisation des 17 Objectifs de développement durable

Faciliter l'avènement de l'Internet des objets et des villes intelligentes et durables

Réduction de la fracture numérique

Réduction de l'écart en matière de normalisation

Réduction des disparités en matière d'inclusion financière

La sécurité et la confiance dans l'utilisation des TIC

TIC et accessibilité pour les personnes handicapées et les personnes ayant des besoins particuliers

Intégration du principe de l'égalité hommes/femmes à l'UIT et promotion de l'égalité hommes/femmes

Protection en ligne des enfants

Conformité et interopérabilité

Renforcement de la présence régionale de l'UIT

Locaux futurs du siège de l'Union

... pour l'avenir de l'UIT

Consulter le [site web de la PP-18](#).

Participation à la Conférence de plénipotentiaires de 2018 de l'UIT

2368

Participants
représentant

75

Organisations
ayant le statut
d'observateur

3

Chefs de
Gouvernement

180

Etats
Membres

83

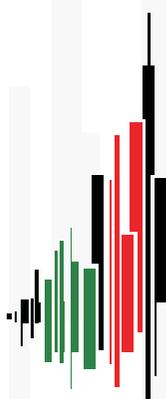
Ministres

42

Vice-Ministres

90

Ambassadeurs



ITUPP
DUBAI 2018

29 octobre - 16 novembre
Dubai, Emirats arabes unis

Réduire les fractures numériques aux Emirats arabes unis

La 20ème Conférence de plénipotentiaires de l'UIT (PP-18) s'est officiellement ouverte le 29 octobre, en présence de Son Altesse le Cheikh Mohammed bin Rashid Al Maktoum, VicePrésident et Premier Ministre des Emirats arabes unis et Gouverneur de Dubaï, après quoi une réception de bienvenue splendide a été donnée dans le parc Burj de Dubaï.

La Conférence de plénipotentiaires de l'UIT est la manifestation suprême de l'Union permettant aux Etats Membres de se mettre d'accord sur les plans d'ensemble de l'Union, à savoir le plan stratégique et le plan financier, sur l'équipe dirigeante et les grandes orientations pour les quatre années suivantes.

La PP-18 a été accueillie par les Emirats arabes unis et s'est déroulée au World Trade Centre de Dubaï, du 29 octobre au 16 novembre.

"Avec la tenue de la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT aux Emirats arabes unis, la communauté internationale des télécommunications reconnaît les progrès accomplis par ce pays concernant l'utilisation rationnelle des technologies



Son Altesse le Cheikh Mohammed bin Rashid Al Maktoum, VicePrésident et Premier Ministre des Emirats arabes unis et Gouverneur de Dubaï (à droite) et S.E. Talal Al Falasi, Président du Conseil d'administration de l'Autorité de régulation des télécommunications des Emirats arabes unis, arrivant à la cérémonie d'ouverture de la PP-18

de télécommunication au service de l'humanité, de la construction des Etats, de l'économie et de la civilisation", a déclaré S.E. Talal Al Falasi, Président du Conseil d'administration de l'Autorité de régulation des télécommunications des Emirats arabes unis, qui s'exprimait au nom du Cheikh Mohammed bin Rashid Al Maktoum.

"Lorsque nous avons décidé d'organiser notre 20ème Conférence de plénipotentiaires aux Emirats arabes unis, nous avons eu le sentiment, à l'UIT, de rentrer chez nous", a affirmé le Secrétaire général de l'UIT, Houlin Zhao, à l'ouverture de la Conférence. Et d'ajouter: "C'est avec fierté que nous revenons à Dubaï, où l'UIT a déjà tenu d'importantes manifestations couronnées de succès".



Les technologies numériques au service des Objectifs de développement durable

“Ici, aux Emirats arabes unis, le taux de pénétration du large bande mobile est trois fois supérieur aux moyennes mondiale et régionale. Le pourcentage de personnes qui utilisent l’Internet dans le pays avoisine les 95%. Hélas, ce n’est pas le cas partout dans le monde, bien au contraire”, a déclaré M. Zhao. “Actuellement, plus de la moitié de la population mondiale n’utilise toujours pas l’Internet et demeure coupée de l’économie numérique moderne”.

“Les nouvelles technologies comme la 5G, l’intelligence artificielle, les mégadonnées et l’Internet des objets entraîneront dans nos modes de vie, de travail et d’apprentissage, des transformations dont nous n’avons même pas encore idée. L’UIT joue à cet égard un rôle de premier plan”, a en outre déclaré M. Zhao. Et de conclure: “Aujourd’hui, nous devons relever le défi suivant: faire en sorte que ces technologies et les TIC en général continuent d’être au service du bien de tous, partout dans le monde”.

Le Secrétaire général de l’Organisation des Nations Unies, António Guterres, a lui aussi évoqué ce défi dans un message vidéo adressé aux délégués du monde entier rassemblés à la PP-18.

“L’enjeu est de taille: il nous faut mettre les nouvelles technologies au service de tous, tout en nous protégeant des risques qu’induit leur mauvaise utilisation. Les technologies numériques ont un rôle fondamental à jouer pour ce qui est d’accélérer la réalisation des Objectifs de développement durable”, a déclaré M. Guterres. “Ensemble, nous pouvons oeuvrer à l’avènement d’un futur numérique sûr et avantageux pour tous”.

Tisser le fil directeur des travaux de l’UIT

Les délégués ont examiné les questions à l’ordre du jour à plusieurs reprises, ce qui a permis d’adopter des dizaines de résolutions, nouvelles ou révisées, qui serviront de fil directeur pour les travaux de l’UIT.

Le troisième jour de la Conférence, les Etats Membres de l’UIT ont entamé le processus d’élection des dirigeants occupant les cinq postes les plus élevés de l’Union et, au début de la deuxième semaine, celui des douze membres du Comité du Règlement des radiocommunications (RRB) et des 48 Etats Membres appelés à siéger au Conseil de l’UIT de 2019 à 2022.

Parmi les autres temps forts de la PP-18, on mentionnera notamment les déclarations de politique générale prononcées par des délégués de haut rang, qui ont fièrement exposé les réalisations, les engagements, les partenariats et les initiatives de leur pays. Les Etats Membres ont par ailleurs approuvé les nouveaux plan financier et plan stratégique quadriennaux, adopté le nouveau Programme Connect 2030 et étendu le mandat de l’Union à de nouveaux domaines, notamment en ce qui concerne la réduction des disparités en matière d’inclusion financière, la promotion d’un environnement propice aux petites et moyennes entreprises, la prise en compte des OTT et l’appui à prêter pour continuer d’élaborer la revue spécialisée qu’est le Journal de l’UIT.

Cette édition des Nouvelles de l’UIT présente ces résultats et d’autres succès de la PP-18.

“Le monde évolue rapidement et l’UIT s’adapte à ces changements”, a indiqué M. Zhao. “Faisons en sorte que la Conférence de plénipotentiaires de 2018 nous prépare, nous et nos enfants, à ce monde nouveau. N’oublions jamais que l’union fait la force et que nous sommes liés par notre vision commune d’un monde connecté où les technologies de l’information et de la communication sont au service du bien de tous, partout dans le monde”.

Structure de la Conférence

Le Directeur général adjoint de l'Autorité de régulation des télécommunications des Emirats arabes unis, S.E. Majed Sultan Al Mesmar, a été élu Président de la PP-18



La Conférence comprenait trois commissions chargées des questions de fond

La Commission 5
(Questions de politique
et questions juridiques),
présidée par M. Stephen
Bereaux (Bahamas)



La Commission 6
(Administration et gestion),
présidée par
M. Dietmar Plesse
(Allemagne)



**Le Groupe de travail
de la plénière,**
présidé par
Mme Nur Sulyna Abdullah
(Malaisie)



**Les commissions statutaires de la PP-18 étaient les suivantes:
La Commission 1 (Commission de direction), composée des Président
et Vice Présidents de la Conférence et des Présidents et Vice Présidents
des autres commissions et du Groupe de Travail de la Plénière**

La Commission 2
(Commission des pouvoirs),
présidée par Mme Sameera
Belal Momen
(Koweït)



La Commission 3
(Commission de contrôle
budgétaire), présidée par
Mme Seynabou Seck Cisse
(Sénégal)



La Commission 4
(Commission de rédaction),
présidée par
Mme Rim Belhaj
(Tunisie)



Déclarations de politique générale prononcées par des délégués de haut rang

Pendant la première semaine de la Conférence de plénipotentiaires de 2018 de l'UIT, les délégués de haut rang d'Etats Membres de l'UIT, pour la plupart des ministres des télécommunications, ont été invités à faire des déclarations de politique générale sur la façon dont leur pays contribue à la réalisation du [Programme Connect 2020](#) et envisage d'appuyer les nouveaux buts stratégiques et cibles de l'UIT proposés.

Dans leurs déclarations, les délégués ont notamment évoqué leurs réalisations et leurs engagements sur le plan national, les annonces de nouveaux partenariats et initiatives, ainsi que l'aide institutionnelle qu'ils attendent de la part de l'UIT.



L'intégralité des déclarations de politique générale prononcées à la PP-18 de l'UIT est disponible [ici](#).





Pour en savoir plus sur les élections de la Conférence de plénipotentiaires de 2018 de l'UIT, y compris connaître l'intégralité des résultats et le profil des candidats et lire l'entretien écrit paru dans ITU News, cliquer [ici](#).

L'UIT élit sa nouvelle équipe dirigeante pour la période 2019-2022

Top executives

Les Etats Membres de l'UIT ont élu les hauts dirigeants de l'Union à la 20ème Conférence de plénipotentiaires (PP-18):

- M. Houlin Zhao (Chine) a été réélu au poste de Secrétaire général de l'UIT.
- M. Malcolm Johnson (Royaume-Uni) a été réélu au poste de Vice-Secrétaire général de l'UIT.
- M. Chaesub Lee (République de Corée) a été réélu au poste de Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB) de l'UIT.
- M. Mario Maniewicz (Uruguay) a été élu au poste de Directeur du Bureau des radiocommunications (BR) de l'UIT.

- Mme Doreen Bogdan-Martin (Etats-Unis) a été élue au poste de Directrice du Bureau de développement des télécommunications (BDT) de l'UIT.

Il s'agit de la première fois en 153 ans d'existence que les Etats Membres de l'UIT élisent une femme à un poste de direction.

Comité du Règlement des radiocommunications et Conseil de l'UIT

La Conférence de plénipotentiaires de 2018 a également été l'occasion d'élire les douze membres du [Comité du Règlement des radiocommunications \(RRB\)](#) et les [membres du Conseil de l'UIT](#).

Les fonctionnaires nouvellement élus prendront leurs fonctions le 1er janvier 2019 pour une durée de quatre ans.

Houlin Zhao (Chine) Réélu au poste de Secrétaire général de l'UIT

“ Je veux faire mon possible pour affirmer le rôle et accroître l'efficacité de l'UIT au service des télécommunications et de la société de l'information dans le monde, et montrer la voie de l'excellence. ”



Houlin Zhao a recueilli 176 voix sur 178. Il était l'unique candidat à ce poste.

Vision d'Houlin Zhao, réélu Secrétaire général, en ce qui concerne l'UIT

Dans un entretien accordé lors de la [Conférence de plénipotentiaires de 2018 de l'UIT](#), qui a eu lieu à Dubaï, M. Zhao est revenu sur son premier mandat de quatre ans en tant que Secrétaire général et a résumé sa vision pour l'avenir en se référant à quatre principes (les quatre I): infrastructures, investissements, innovation, et inclusion.

Tout d'abord, les infrastructures: "Il nous faut encore élargir nos infrastructures aux zones qui ne sont toujours pas desservies par les services TIC, mais il nous faut aussi faire évoluer les infrastructures actuelles, notamment à l'aide des nouvelles technologies comme la 5G", a indiqué M. Zhao.

Ensuite, les investissements: "La question des investissements est très importante. Sans ces derniers, il n'y a pas vraiment de marge d'action.

“ Il nous faut encore élargir nos infrastructures aux zones qui ne sont toujours pas desservies par les services TIC, mais il nous faut aussi faire évoluer les infrastructures actuelles, notamment à l'aide des nouvelles technologies comme la 5G. ”

Nous devons mobiliser des investissements public-privé, et tout particulièrement des fonds privés. Bien sûr, pour attirer les investisseurs privés, nous devons créer un environnement propice”.

Vient ensuite l'innovation: "Nous devons trouver de nouvelles façons de travailler, afin que d'autres personnes puissent tirer parti des avantages des TIC", a déclaré M. Zhao.



Pour en savoir plus, regardez la vidéo.

Selon M. Zhao, les grandes entreprises n'ont pas le monopole de l'innovation. "Les entrepreneurs sont une grande source d'innovation. Dans le monde actuel, c'est le cas tout particulièrement des jeunes: ils connaissent les technologies, le marché et les enjeux, et ils veulent jouer leur rôle".

Enfin, l'inclusion: "Nous ne devons laisser personne de côté, c'est pourquoi nous travaillons aux côtés... de groupes comme les personnes handicapées, les personnes âgées, les enfants et les habitants des zones isolées, pour qui il est difficile d'avoir une connexion Internet", a ajouté M. Zhao.

Défis auxquels l'Union doit faire face

Parmi les défis que l'UIT devra relever, Houlin Zhao a mentionné celui de l'efficacité: "Nous devons faire encore plus avec les ressources limitées dont nous disposons... c'est pourquoi la notion d'efficacité est très importante", a-t-il indiqué.

Il a également évoqué la nécessité d'attirer et de fidéliser les acteurs du secteur privé: "Si nous

“ La question des investissements est très importante. Sans ces derniers, il n’y a pas vraiment de marge d’action. ”

voulons réussir, il est absolument indispensable que le secteur privé se sente chez lui à l'UIT - car c'est lui qui élabore les normes et qui fait prospérer les entreprises".

Il a souligné la présence à l'UIT de nouveaux acteurs du secteur privé: "Je constate que de plus en plus d'entreprises entrent dans nos rangs, par exemple Google, Facebook, Alibaba - l'une après l'autre, elles ont rejoint l'UIT il y a peu". Il a également indiqué que l'UIT s'employait à encourager les universités et les petites et moyennes entreprises à devenir membres.

Carrière | Houlin Zhao

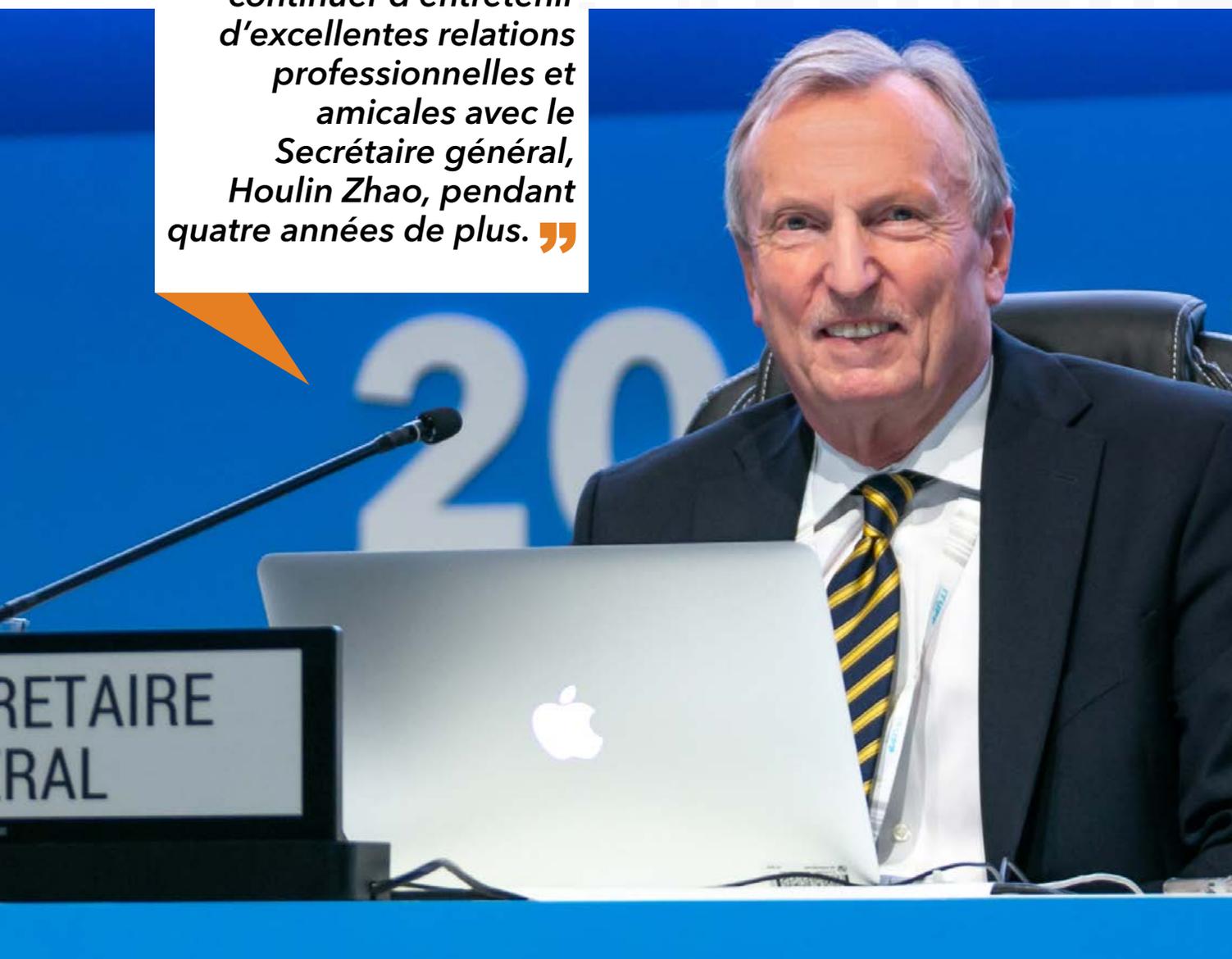
Houlin Zhao est ingénieur des technologies de l'information et de la communication et a occupé divers postes de haute direction à l'UIT.

Avant sa première élection, en 2014, en tant que Secrétaire général de l'UIT, M. Zhao avait exercé les fonctions de Vice-Secrétaire général de l'UIT pendant huit ans ainsi que celles, pendant deux mandats, de Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB) de l'UIT, lequel est chargé d'élaborer des normes techniques garantissant l'interopérabilité des TIC partout dans le monde. Auparavant, il avait travaillé au TSB pendant 12 ans en tant que conseiller supérieur.

De 1975 à 1986, M. Zhao a travaillé en tant qu'ingénieur au Ministère des postes et des télécommunications de la Chine, sur des projets nationaux ainsi qu'à l'élaboration de normes nationales relatives aux services et réseaux de télécommunication.

Malcolm Johnson (Royaume-Uni) Réélu au poste de Vice-Secrétaire général

“ Je suis impatient de collaborer avec vous tous et de continuer d’entretenir d’excellentes relations professionnelles et amicales avec le Secrétaire général, Houlin Zhao, pendant quatre années de plus. ”



Malcolm Johnson a été élu au premier tour le 1er novembre 2018 avec 113 voix sur 178.

Les projets de Malcolm Johnson en vue d'accroître l'efficacité de l'UIT et de la moderniser

Dans un entretien vidéo accordé lors de la [Conférence de plénipotentiaires de 2018](#) de l'UIT, Malcolm Johnson (Royaume-Uni) a évoqué sa réélection et les projets qu'il nourrissait en vue d'accroître encore l'efficacité de l'UIT et de la moderniser.

"Vous n'êtes pas sans vous rappeler que la dernière Conférence de plénipotentiaires a adopté un ensemble de mesures d'efficacité – 30 pour être exact. C'est avec plaisir que je peux dire que nous avons mis en application la plupart de ces mesures et que, ce faisant, nous avons réalisé des gains considérables", a affirmé M. Johnson.

“ Grâce à la généralisation du numérique, à la traduction automatique et à la participation à distance, l'Union est en voie de devenir plus durable et plus inclusive. ”

Il a abordé les façons dont l'UIT met les technologies au service des mesures d'efficacité: "grâce à la généralisation du numérique, à la traduction automatique et à la participation à distance, l'Union est en voie de devenir plus durable et plus inclusive".

Le nouveau bâtiment du siège de l'UIT, a-t-il ajouté, nous donnera "l'occasion de mettre en place des méthodes de travail modernes, [y compris] des méthodes souples, ... d'accroître l'efficacité, mais aussi... d'améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée du personnel".



Pour en savoir plus, visionner la vidéo.

“ Nous savons que les TIC seront essentielles à la réalisation des Objectifs de développement durable et que l’UIT, en sa qualité d’institution spécialisée des Nations Unies dans le domaine des TIC, a évidemment un rôle très important à jouer à cet égard. ”

“Nous avons l’immense chance d’avoir obtenu des financements généreux de l’Arabie saoudite et des Emirats arabes unis ainsi qu’un don de la République tchèque. Grâce à ces contributions, nous pourrions parfaire le bâtiment de sorte que nous en soyons tous très fiers”. En outre, il a encouragé les autres Etats Membres et les Membres de Secteur à verser des contributions au fonds consacré au [projet de nouveau bâtiment](#).

M. Johnson a en outre évoqué la nécessité d’atteindre la parité entre les sexes à l’échelle de l’Union et les mesures que l’UIT prend pour inciter la prochaine génération de filles et de femmes à se lancer dans le secteur des TIC, qui connaît une croissance rapide.

Il a également parlé du rôle unique que joue l’UIT dans la réalisation des [Objectifs de développement durable fixés par les Nations Unies](#) (ODD): “Nous savons que les TIC seront essentielles à la réalisation des Objectifs de développement durable et que l’UIT, en sa qualité d’institution spécialisée des Nations Unies dans le domaine des TIC, a évidemment un rôle très important à jouer à cet égard”.

“Mais un grand nombre d’organisations sont chargées de la réalisation des ODD, et notamment d’utiliser les TIC dans cette optique. Il est donc indispensable de collaborer, de coopérer et de se coordonner pour que chacun apporte ses compétences spécialisées ... en vue d’atteindre les ODD et de donner accès à ces technologies formidables à tous, partout dans le monde”, a déclaré M. Johnson.

Carrière | *Malcolm Johnson*

Cadre chevronné du secteur des TIC ayant occupé divers postes de haute direction à l’UIT, Malcolm Johnson entamera son second et dernier mandat de quatre ans le 1er janvier 2019.

Avant d’occuper le poste de Vice-Secrétaire général, M. Johnson a exercé les fonctions de Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB), de 2007 à 2014. De 2003 à 2006, il a été Coordinonateur international à l’Office des communications (Ofcom) du Royaume-Uni.

De 1992 à 2003, il a été Directeur de l’Agence des radiocommunications du Royaume-Uni.

De 1988 à 1992, il a travaillé à la Division Réglementation des télécommunications de la Commission européenne.

**Chaesub Lee (République de Corée)
Réélu au poste de Directeur du Bureau de la
normalisation des télécommunications de l'UIT**

“ Les technologies de l'information et de la communication sont au coeur de la transformation de la société et font entrer des nouveautés dans notre vie quotidienne, sous tous ses aspects. ”



Chaesub Lee a été réélu le 1er novembre par 174 voix sur 179. Il était l'unique candidat à ce poste.

Priorités de Chaesub Lee en ce qui concerne les travaux du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT

Fournir, grâce à un processus de normalisation efficace, des normes de grande qualité favorisant la croissance du secteur des TIC et l'innovation dans une multitude de secteurs économiques: voilà l'objectif suprême des travaux de normalisation de l'UIT, affirme Chaesub Lee, réélu au poste de Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB) de l'UIT.

Selon M. Lee, atteindre cet objectif aidera l'UIT à connecter ceux qui ne le sont pas encore et à instaurer un sentiment de confiance vis-à-vis des TIC, deux objectifs qu'il estime fondamentaux pour l'accomplissement de la mission institutionnelle de l'UIT.

“ L'utilisation de l'Internet devrait être sécurisée et fiable. ”

“L'utilisation de l'Internet devrait être sécurisée et fiable”, affirme M. Lee dans un entretien vidéo accordé à la suite de sa réélection à la PP-18, à Dubaï.

Dans cette optique, il sera nécessaire que les normes de l'UIT tiennent compte des besoins d'applications TIC de plus en plus variées.

Grâce aux TIC, il est possible d'innover dans les secteurs des services financiers, de l'énergie, des transports, de la santé et des villes intelligentes; de plus, l'arrivée de l'intelligence artificielle aura “d'immenses conséquences sur l'ensemble de nos sociétés”, indique M. Lee.



Pour en savoir plus, regardez la vidéo.

“Les membres de l’UIT apportent l’énergie nécessaire au fonctionnement de l’Union”, pense M. Lee, ce qui l’incite à se demander: “comment pouvons-nous élargir le cercle de nos membres de sorte à aborder de nouveaux domaines, sujets et applications concernant les TIC et à créer une nouvelle atmosphère?”

Cette question touche aux changements qui s’opèrent de plus en plus vite parmi les membres de l’UIT, des changements qui reflètent l’influence croissante des TIC dans nos sociétés et nos économies.

“ Les membres de l’UIT apportent l’énergie nécessaire au fonctionnement de l’Union. ”

“ Comment pouvons-nous élargir le cercle de nos membres de sorte à aborder de nouveaux domaines, sujets et applications concernant les TIC et à créer une nouvelle atmosphère? ”

Le Secteur de la normalisation des télécommunications de l’UIT (UIT-T) a accueilli plus de 40 nouveaux membres en 2018, y compris des opérateurs et des facilitateurs de réseaux virtuels mobiles (MVNO/MVNE), des fournisseurs de services over-the-top (OTT), des fabricants d’aéronefs sans pilote, des entreprises de télématic et du secteur automobile, des entreprises de distribution d’énergie et des entreprises spécialisées dans la cryptographie quantique et les communications quantiques.

Il sera essentiel de faire une place à de nouveaux acteurs au sein de l’UIT en vue d’atteindre les [Objectifs de développement durable](#) définis par les Nations Unies, souligne M. Lee. “En tant qu’institution spécialisée des Nations Unies, c’est une responsabilité très importante... l’innovation par les TIC a des effets extraordinaires”.

Carrière | *Chaesub Lee*

Chaesub Lee a débuté sa carrière en 1986 en tant que chercheur à Korea Telecom. Après 17 années passées dans cette entreprise, il a rejoint l’Institut de recherche en électronique et en télécommunication (ETRI) de Corée, où il est resté huit ans.

Avant de rejoindre l’UIT, M. Lee a travaillé à l’Institut supérieur des sciences et de la technologie de Corée (KAIST) et a exercé en tant que conseiller principal au Ministère des TIC et de la planification (MSIP) du pays.

A l’UIT, avant son premier mandat en tant que Directeur du TSB, M. Lee a présidé le Groupe spécialisé sur les réseaux de prochaine génération (NGN). Il a aussi été Vice-Président du Groupe spécialisé de l’UIT sur la TVIP.

Mario Maniewicz (Uruguay)
Directeur élu, Bureau des radiocommunications de l'UIT

“ J'éprouve un sentiment de fierté et je m'engage une fois de plus envers nos pays à faire en sorte que le Secteur des radiocommunications de l'UIT ne se laisse pas dépasser par le dynamisme du secteur. ”



Mario Maniewicz (Uruguay) a été élu le 2 novembre, au deuxième tour, avec 108 voix sur 176.

Priorités de Mario Maniewicz concernant les radiocommunications

Pour conserver et asseoir son rôle dans l'écosystème moderne des télécommunications, il convient que l'UIT évolue sur trois points, affirme Mario Maniewicz (Uruguay), Directeur élu du Bureau des radiocommunications (BR) de l'UIT.

"En premier lieu, nous devons accorder la priorité à nos compétences fondamentales", a indiqué M. Maniewicz dans un entretien vidéo accordé quelques jours après son élection à la [Conférence de pléni-potentiaires de l'UIT](#) à Dubaï.

“ En premier lieu, nous devons accorder la priorité à nos compétences fondamentales. ”

"En deuxième lieu, nous devrions accroître l'efficacité de l'organisation en nous adaptant mieux à l'évolution des besoins de ses membres et en améliorant notre capacité d'adaptation face à ces besoins. Troisièmement, nous devrions... unir les efforts des trois Secteurs de l'UIT, afin d'éviter les chevauchements d'activités et de renforcer les synergies entre les trois Secteurs".



Pour en savoir plus, regardez la vidéo.

“ **Premièrement, j’encouragerais la transformation numérique afin d’assouplir les processus de l’UIT-R.** ”

En mettant davantage l’accent sur les priorités et l’efficacité, le Secteur des radiocommunications de l’UIT (UIT-R) sera “mieux à même de relever les principaux défis qui l’attendent, à savoir, notamment, augmenter le taux de pénétration du large bande et réduire la fracture numérique”, a déclaré M. Maniewicz. L’UIT-R pourrait y parvenir “en proposant de nouveaux services et technologies tout en trouvant le juste équilibre entre la protection des investissements et la promotion de l’innovation, et, naturellement, en mettant rapidement à disposition des ressources spectrales et orbitales”.

M. Maniewicz a déclaré que ses trois principales priorités seraient d’accroître l’efficacité, la transparence et la participation dans le cadre des activités du Secteur des radiocommunications.

“Premièrement, j’encouragerais la transformation numérique afin d’assouplir les processus de l’UITR – en particulier en modernisant ses bases de données et ses pratiques – dans le but d’améliorer ses délais d’intervention et de faire en sorte que les délais réglementaires soient respectés en permanence”, a-t-il dit.

“Deuxièmement, je veillerais à ce que les dispositions du Règlement des radiocommunications soient appliquées de manière équitable et transparente.

Troisièmement, j’encouragerais le Bureau à être plus attentif aux besoins de ses membres, en incitant davantage de pays en développement, de pays parmi les moins avancés et de petits Etats insulaires en développement à participer aux travaux de l’UIT-R, et en fournissant un cadre de collaboration neutre pour les pays.”

Carrière | *Mario Maniewicz*

De 2014 à 2018, Mario Maniewicz a été Directeur adjoint du Bureau des radiocommunications et a apporté son appui au Directeur et aux Membres dans l’accomplissement de la fonction essentielle de gestion du spectre de radiofréquences et des orbites des satellites à l’échelle mondiale.

Avant cela, M. Maniewicz a occupé différents postes de direction au Bureau du développement des télécommunications (BDT) de l’UIT, ainsi que dans les bureaux régionaux de l’UIT, où il s’est attelé, en étroite coopération avec les gouvernements, les régulateurs et les opérateurs, à élaborer des politiques et réglementations stratégiques pour moderniser le secteur des télécommunications dans les pays latino-américains.

Avant de rejoindre l’UIT, M. Maniewicz a travaillé pour le principal opérateur de télécommunications de l’Uruguay et a été professeur assistant à la Faculté d’ingénierie de la plus prestigieuse université du pays.

**Doreen Bogdan-Martin (Etats-Unis)
Directrice élue du Bureau de développement
des télécommunications de l'UIT**

“ J’ai travaillé de longues années pour en arriver là, des années au cours desquelles ma conception des TIC et du développement, en particulier du Bureau de développement des télécommunications, a mûri. Je m’engage à faire tout mon possible pour vous aider à continuer de développer vos économies numériques. ”



Doreen Bogdan-Martin a été élue au premier tour, le 1er novembre, avec 95 voix sur 179.

La vision de Doreen Bogdan-Martin concernant l'avenir de l'UIT

Jamais la mission de l'Union internationale des télécommunications (UIT) n'a été aussi importante, affirme Doreen Bogdan-Martin (Etats-Unis), Directrice élue du Bureau de développement des télécommunications (BDT) de l'UIT et première femme élue à un poste de haute direction dans l'histoire de l'Union.

A la [Conférence de plénipotentiaires de 2018](#), Doreen Bogdan-Martin a parlé de sa vision pour l'Union et de la marche à suivre pour que davantage de femmes s'engagent dans le secteur des TIC.

"La moitié de la population mondiale n'a pas accès à l'Internet; si l'on ne fournit pas un accès à ces personnes, il sera quasiment impossible d'atteindre les Objectifs de développement durable (ODD)", a-t-elle indiqué.

Elle a souligné le fait que les TIC ont un rôle essentiel à jouer dans la réalisation de chacun

“ Nous devons donner à nos bureaux régionaux les moyens de s'acquitter de leur mission et leur permettre d'être en adéquation avec les attentes des pays qu'ils desservent. ”

des 17 ODD, qui consistent notamment à lutter contre la pauvreté, à garantir une éducation à tous, à donner accès aux soins de santé et à promouvoir les villes intelligentes durables.

Lorsqu'elle aura pris ses fonctions de Directrice du BDT, le 1er janvier 2019, Doreen Bogdan-Martin a l'intention de se concentrer sur les cinq priorités suivantes: favoriser la conclusion de partenariats, renforcer la présence régionale de l'UIT, renforcer les capacités des membres de l'UIT, redoubler d'efforts en ce qui concerne les données sur les TIC et accroître l'efficacité de l'Union.



Pour en savoir plus, regardez la vidéo.

“ Il est nécessaire d'éliminer vraiment les disparités entre les hommes et les femmes dans le domaine du numérique si l'on veut que les TIC portent leurs fruits, et j'estime que nous faisons là un pas en ce sens. ”

“Vous le savez peut-être, nous avons un budget relativement limité... et pas moins de 30 initiatives régionales à mettre en oeuvre”, a-t-elle déclaré. “Nous n’y parviendrons jamais si nous ne sommes pas véritablement capables de favoriser la conclusion de partenariats”.

Et d'ajouter: “Nous devons donner à nos bureaux régionaux les moyens de s'acquitter de leur mission et leur permettre d'être en adéquation avec les attentes des pays qu'ils desservent”.

Interrogée sur le fait qu'elle est la première femme élue à un poste de haute direction de l'Union, Mme Bogdan-Martin a répondu en ces mots: “Je suis enchantée, absolument ravie! Je crois que nous sommes en train d'écrire l'histoire. Je pense qu'à l'avenir, beaucoup d'autres femmes prendront part aux activités de l'UIT”.

Elle renchérit: “Il est nécessaire d'éliminer vraiment les disparités entre les hommes et les femmes dans le domaine du numérique si l'on veut que les TIC

portent leurs fruits, et j'estime que nous faisons là un pas en ce sens”.

Pour contribuer à réduire la fracture numérique à l'échelle mondiale entre les hommes et les femmes, l'UIT organise la [Journée internationale des jeunes filles dans le secteur TIC](#), une initiative mondiale visant à encourager les jeunes filles et les jeunes femmes à envisager la possibilité de faire des études et d'entreprendre une carrière dans le secteur des TIC.

L'UIT est également l'un des membres fondateurs du [Partenariat mondial EQUALS](#). Comme Mme Bogdan-Martin l'a expliqué, EQUALS réunit “environ 60 partenaires des pouvoirs publics, du secteur privé et de la société civile et met l'accent sur l'accès, les compétences et les fonctions de direction, dans une démarche de recherche transversale. Je crois que, grâce à notre action, les choses commencent à changer”.

Environ un quart des délégués à la Conférence de plénipotentiaires de 2018 était des femmes. “Je pense que nous sommes sur la bonne voie – un quart, nous y sommes presque. Mais je crois que nous pouvons faire un peu plus... pour encourager les Etats Membres à inclure des femmes dans leur délégation, et, c'est peut-être encore plus important, pour encourager les femmes à prendre la parole”.

Carrière | Doreen Bogdan-Martin

De 2008 à 2018, Doreen Bogdan-Martin a exercé les fonctions de Chef du Département de la planification stratégique et des relations avec les membres de l'UIT, dans le cadre desquelles elle formulait des avis à l'intention du Secrétaire général de l'Union et était chargée de la communication et de la stratégie institutionnelles, des affaires extérieures et des relations avec les membres, ainsi que de la gestion de la Commission UITUNESCO “Le large bande au service du développement numérique”.

Elle a également été à la tête de la Division de l'environnement réglementaire et commercial du Bureau de développement des télécommunications de l'UIT, de 2007 à 2008, et de l'Unité de la réforme de la réglementation, de 2003 à 2007.

Avant d'entrer à l'UIT, Mme Bogdan-Martin était spécialiste des politiques en matière de télécommunications au sein de l'Administration nationale des télécommunications et de l'information du Département du commerce des Etats-Unis.



Pour la première fois de l'histoire, une femme accède à un poste de fonctionnaire élue à l'UIT

La Conférence de plénipotentiaires de 2018 de l'UIT a été marquée par un certain nombre de records en matière de parité hommes/femmes.

Les Etats Membres de l'UIT ont marqué l'histoire en élisant la toute première femme à l'un des cinq postes de haute direction, en 153 ans d'existence de l'Union: Mme Doreen Bogdan-Martin (Etats-Unis).

Près de quatre participants à la PP-18 sur dix étaient des femmes, contre deux sur dix lors de la dernière Conférence de plénipotentiaires, tenue en 2014.

Par ailleurs, pour la première fois dans l'histoire des Conférences de plénipotentiaires de l'UIT, les Etats Membres de l'UIT ont élu plus de femmes que d'hommes à la présidence des commissions, avec quatre sur sept. Ils ont également élu trois femmes au Comité du Règlement des radiocommunications, alors que seules deux femmes ont été membres du Comité au cours des quatre dernières années; le Comité approuve les Règles de procédure en application du Règlement des radiocommunications, qui constitue le traité international régissant l'attribution et l'utilisation des fréquences radioélectriques et l'utilisation des orbites de satellites.

Une réception a été organisée en matinée à l'intention des déléguées pendant la PP-18, à l'invitation de la Commission Eve de l'Autorité de régulation des télécommunications des Emirats arabes unis (EAU), qui reconnaît le rôle important que jouent les femmes dans le développement du pays.



Cliquez [ici](#) pour en savoir plus sur l'engagement de l'UIT en faveur de la réduction des inégalités hommes-femmes.

(Résultats des élections de la PP-18)



“Nous sommes fiers que la PP-18, qui s’est tenue aux Emirats arabes unis, ait donné lieu, pour la première fois de l’histoire de l’Union, à l’élection d’une femme à la haute direction [de l’UIT]”, a déclaré Ahlam Al Feel, Directeur du Département de la communication institutionnelle de l’Autorité de régulation des télécommunications (Emirats arabes unis). “Aujourd’hui, notre Cabinet est constitué d’un tiers de femmes, dont la ministre la plus jeune au monde. Bien que les femmes constituent un peu moins de 50 % de la population des Emirats arabes unis, elles représentent près de 66 % de la main-d’oeuvre du pays, selon des rapports internationaux.”



Pendant la réception, Mme Doreen Bogdan-Martin, première femme à occuper un poste de fonctionnaire élue à l’UIT, s’est vue remettre un trophée au nom de l’Autorité de régulation des télécommunications des Emirats arabes unis.

Elle commencera à exercer son mandat de Directrice du Bureau de développement des télécommunications de l’UIT le 1er janvier 2019.

“ Nous sommes fiers que la PP-18, qui s’est tenue aux Emirats arabes unis, ait donné lieu, pour la première fois de l’histoire de l’Union, à l’élection d’une femme à la haute direction [de l’UIT]. ”

Ahlam Al Feel, Directeur du Département de la communication institutionnelle de l’Autorité de régulation des télécommunications (EAU)

Comité du Règlement des radiocommunications et Conseil de l'UIT

Les Etats Membres de l'UIT ont élu les Etats Membres du Conseil de l'UIT et les membres du Comité du Règlement des radiocommunications pendant la 20ème Conférence de plénipotentiaires.

Comité du Règlement des radiocommunications

L'UIT, à travers son Secteur des radiocommunications (UIT-R) et son secrétariat, le Bureau des radiocommunications, est l'autorité mondiale responsable de la gestion du spectre des fréquences radioélectriques et des orbites de satellites. Du fait de l'expansion constante des services hertziens dans le monde, il existe des demandes concurrentes pour pouvoir utiliser une partie du spectre des fréquences radioélectriques pour la prise en

charge de nouvelles applications. L'importance et l'utilité des travaux de l'UIT-R ne cessent donc de grandir chaque jour.

Le [Comité du Règlement des radiocommunications](#) est un organe qui siège à temps partiel et qui est composé de 12 membres représentant les cinq régions de l'UIT (Amériques, Europe occidentale, Europe orientale et Asie septentrionale, Afrique et Asie/Australasie).

Cet organe approuve les Règles de procédure en application du Règlement des radiocommunications, y compris celles qui ont trait aux assignations de fréquence et à l'utilisation des fréquences radioélectriques et de l'orbite des satellites. Il sert en outre d'organe d'appel en cas de différend et donne des avis aux conférences mondiales et régionales des radiocommunications.



Résultats des élections pour le Comité du Règlement des radiocommunications de l'UIT pour la période 2019-2022:

- **Région A – Amériques: (2 sièges)**
Chantal Beaumier (Canada)
Fernando Borjón Figueroa (Mexico)
- **Region B – Western Europe (2 sièges)**
Yvon Henri (France)
Lilian Jeanty (Netherlands)
- **Region C – Eastern Europe and Northern Asia (2 sièges)**
Sahiba Hasanova (Azerbaijan)
Nikolay Varlamov (Russian Federation)
- **Region D – Africa (3 sièges)**
Elsayed Azzouz (Egypt)
Samuel Mandla Mchunu (South Africa)
Hassan Talib (Morocco)
- **Region E – Asia and Australasia (3 sièges)**
Tariq Alamri (Saudi Arabia)
Akira Hashimoto (Japan)
Doan Quang Hoan (Viet Nam)

Conseil de l'UIT

L'UIT est administrée par la [Conférence de plénipotentiaires](#), qui est l'organe suprême de l'Union. Le Conseil de l'UIT, qui se réunit une fois par an, est l'organe directeur de l'Union entre les Conférences de plénipotentiaires, qui ont lieu tous les quatre ans. Le Conseil de l'UIT supervise les activités, politiques et stratégies de l'Union, gère des groupes de travail sur des sujets précis, créés par la Conférence de plénipotentiaires ou par le Conseil lui-même, et établit les Plans stratégique et financier de l'Union qui seront soumis à la Conférence de plénipotentiaires.

Etats Membres du Conseil de l'UIT élus pour la période 2019-2022:

- **Région A – Amériques (9 sièges)**
Argentine
Bahamas
Brésil
Canada
Cuba
El Salvador
Mexique
Paraguay
Etats-Unis





Cliquez [ici](#) pour en savoir plus sur les élections et consulter les résultats détaillés.

■ **Région B - Europe occidentale (8 sièges)**

Allemagne
Espagne
France
Grèce
Hongrie
Italie
Suisse
Turquie

■ **Région C - Europe orientale et Asie septentrionale (5 sièges)**

Azerbaïdjan
Fédération de Russie
Pologne
République tchèque
Roumanie

■ **Région D - Afrique (13 sièges)**

Algérie
Burkina Faso
Côte d'Ivoire
Égypte
Ghana

Kenya
Maroc
Nigéria
Ouganda
République sudafricaine
Rwanda
Sénégal
Tunisie

■ **Région E - Asie et Australasie (13 sièges)**

Arabie saoudite
Australie, Corée (Rép. de)
Chine
Emirats arabes unis
Inde
Indonésie
Iran (République islamique d')
Japon
Koweït
Pakistan
Philippines
Thaïlande



Buts stratégiques et cibles de l'UIT

Vision

Une société de l'information s'appuyant sur un monde interconnecté, où les télécommunications/ technologies de l'information et de la communication permettent et accélèrent une croissance et un développement socio-économiques et écologiquement durables pour tous.

Mission

Promouvoir, faciliter et encourager l'accès universel, à un coût abordable, aux réseaux, services et applications de télécommunication/technologies de l'information et de la communication et leur utilisation au service d'une croissance et d'un développement socio-économiques et écologiquement durables.

Cinq buts pour la période 2020-2023



Découvrez les réalisations des 4 dernières années





Croissance

Permettre et encourager l'accès aux télécommunications/TIC et leur utilisation accrue à l'appui de l'économie et de la société numériques

1

D'ici à 2023...

65%

des ménages dans le monde auront accès à l'Internet

70%

de la population dans le monde utilisera l'Internet

25%

utilisera l'Internet l'accès à Internet devrait être

moins cher (année de référence 2017)



tous les pays adopteront un programme/une stratégie en matière de numérique

le nombre d'abonnements au large bande aura progressé de

50%

40%

des pays auront plus de la moitié des abonnements au large bande avec un débit supérieur à 10 Mbit

40%

de la population devrait utiliser les services publics en ligne

But 1



Inclusion

Réduire la fracture numérique et fournir à tout un chacun un accès au large bande

2

D'ici à 2023...

dans les pays en développement,

60%

des ménages devraient avoir accès à l'Internet

dans les pays les moins avancés,

30%

des ménages devraient avoir accès à l'Internet

dans les pays en développement,

60%

de la population utilisera l'Internet

dans les pays les moins avancés,

30%

de la population utilisera l'Internet



l'écart en matière d'accessibilité économique entre pays développés et pays en développement devrait être réduit de

25%

(année de référence 2017)

But 2



Inclusion

Réduire la fracture numérique et fournir à tout un chacun un accès au large bande

2

D'ici à 2023...

le prix des services large bande ne devrait pas représenter plus de

3%

du revenu mensuel moyen dans les pays en développement

96%

de la population mondiale sera desservie par le large bande



l'égalité hommes/femmes en matière d'utilisation de l'Internet et de possession de téléphone mobile devrait être assurée



des environnements propices garantissant l'accessibilité des télécommunications/TIC pour les personnes handicapées devraient être mis en place dans tous les pays



la proportion de jeunes et d'adultes disposant de compétences dans le domaine des télécommunications/TIC augmentera de

40%

But 2



Durabilité

Gérer les nouveaux risques, enjeux et perspectives résultant de l'essor rapide des télécommunications/TIC

3

D'ici à 2023...

le taux de recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques dans le monde sera porté à

30%

le pourcentage de pays dotés d'une législation relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques sera porté à

50%

l'état de préparation des pays en matière de cybersécurité, avec des capacités essentielles: existence d'une stratégie, d'équipes nationales d'intervention en cas d'incident/d'urgence informatique et d'une législation, sera renforcé

la part nette de la réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce aux télécommunications/TIC devrait augmenter de

30%

par rapport à l'année de référence 2015



tous les pays devraient avoir un plan national pour les télécommunications d'urgence dans le cadre de leurs stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophe

But 3



Innovation

4

Permettre l'innovation dans le domaine des télécommunications/TIC pour appuyer la transformation numérique de la société

D'ici à 2023...



tous les pays devraient être dotés de politiques/stratégies encourageant l'innovation centrée sur les télécommunications/TIC

But 4



Partenariats

5

Renforcer la coopération entre les membres de l'UIT et toutes les autres parties prenantes pour appuyer la réalisation de tous les buts stratégiques de l'UIT

D'ici à 2023...



l'efficacité des partenariats avec les parties prenantes et la coopération avec d'autres organisations et entités de l'environnement des télécommunications/TIC sera renforcée

But 5



Résumé des résultats obtenus par consensus

Pendant trois semaines de débats intenses à Dubaï (Emirats arabes unis), les participants à la Conférence de plénipotentiaires de 2018 de l'UIT ont travaillé d'arrache-pied, dans un esprit de collaboration, afin d'examiner et d'élaborer les politiques générales de l'Union ayant trait à des questions très diverses relatives aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et ayant des incidences mondiales.

Les Etats Membres ont réaffirmé leur engagement en faveur de la vision qu'ils partagent concernant l'avènement d'un monde connecté où les TIC seront au service du bien de tous, partout dans le monde – ainsi qu'en faveur du mandat essentiel dont l'Union est investie pour faire en sorte que cette vision devienne réalité.

Les débats ont eu lieu dans le cadre de groupes de travail, de groupes ad hoc et de séances plénières, et ont permis de dégager, parmi les Etats Membres de l'UIT, un consensus sur chacun des sujets abordés. On trouvera ci-dessous un aperçu des résolutions, nouvelles ou révisées, adoptées par les Etats Membres de l'UIT.

Plan stratégique pour la période 2020-2023

L'un des principaux résultats de la PP-18 est l'adoption d'un nouveau plan stratégique, qui définit la vision et les objectifs et cibles communs de l'Union pour la période 2020-2023 et réaffirme le rôle que joue l'UIT en favorisant les progrès accomplis dans la mise en oeuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 adopté par les Nations Unies.

Les Etats Membres de l'UIT devraient atteindre bon nombre des cibles définies dans le Programme [Connect 2020](#) en matière de connectivité avant 2020. Dans le nouveau plan stratégique, ils ont fixé de nouvelles cibles audacieuses et ambitieuses à l'horizon 2023, qui correspondent à cinq buts stratégiques: croissance, inclusion, durabilité, innovation et partenariats (voir la représentation graphique).

Les TIC peuvent contribuer à accélérer la réalisation de chacun des 17 Objectifs de développement durable (ODD) définis par les Nations Unies. La nouvelle version révisée de la Résolution relative au plan stratégique de l'Union pour la période 2020-2023 définit la façon dont l'UIT contribuera aux efforts déployés partout dans le monde pour atteindre les ODD. On trouvera ci-dessous quelques exemples des nouvelles résolutions et des résolutions révisées qui ont été adoptées.

Nouvelles résolutions

Utilisation des technologies de l'information et de la communication pour réduire les disparités en matière d'inclusion financière

Cette nouvelle résolution renforce le mandat de l'UIT pour ce qui des travaux à mener sur les questions se rapportant à l'inclusion financière numérique. Alors que deux milliards d'adultes dans le monde n'ont pas de compte bancaire, 1,6 milliard d'entre eux possèdent un téléphone mobile.

Par cette résolution, les Etats Membres sont invités à élaborer et à mettre en oeuvre des stratégies nationales, afin de traiter en priorité la question de l'inclusion financière et à encourager de nouvelles initiatives régionales sur la question.

Rôle de l'UIT dans la promotion d'une innovation centrée sur les télécommunications/ technologies de l'information et de la communication pour appuyer l'économie et la société numériques

Cette nouvelle résolution vise à promouvoir l'économie et la société numériques. Il est admis que l'innovation et les technologies innovantes stimulent la croissance économique et transforment le paysage des télécommunications tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Les Etats Membres de l'UIT ont décidé que l'Union doit fournir aux Etats Membres qui en font la demande un appui pour favoriser la mise en place de conditions propices à l'innovation centrée sur les télécommunications/TIC par les petites et moyennes entreprises (PME), les start-up, les incubateurs et les jeunes entrepreneurs, en appuyant les activités pertinentes avec d'autres organismes internationaux.

**Inclusion
financière
numérique**

[En savoir plus](#)

Les Etats Membres de l'UIT, les Membres de Secteur, les Associés et les établissements universitaires sont invités à contribuer à promouvoir l'innovation, en échangeant leurs données d'expériences et leurs compétences spécialisées. Ils sont également invités à encourager un accès généralisé et financièrement abordable aux services de télécommunication/TIC, en appuyant les écosystèmes de l'innovation centrée sur les télécommunications/TIC, grâce à la promotion de la concurrence, de l'innovation, des investissements privés et des partenariats public-privé.

COM5/3

Encourager la participation des petites et moyennes entreprises aux travaux de l'Union

Cette nouvelle résolution vise à encourager les PME à participer aux travaux de l'Union

Les PME jouent un rôle particulièrement important dans le secteur des TIC, car elles constituent une source d'idées nouvelles et d'innovation et représentent bien souvent une part considérable de l'économie des pays en développement.

Les Etats Membres de l'UIT ont décidé d'instaurer des contributions financières réduites pour les membres, afin d'encourager les PME à participer en tant qu'Associés aux travaux de l'une des commissions d'études de l'UIT et de leur permettre ainsi de participer à l'élaboration de nouvelles recommandations ou normes internationales. Chaque Etat Membre déterminera les conditions que les PME devront remplir au niveau national, en fonction de leurs propres critères nationaux, mais pour pouvoir bénéficier des contributions financières réduites, une PME devra compter moins de 250 employés, et le Conseil de l'UIT déterminera le montant maximal des recettes annuelles qui ne doit pas être dépassé par les PME admises au bénéfice de la réduction.

Les Etats Membres de l'UIT sont invités à aider et à encourager les PME à rejoindre l'UIT et à participer à ses travaux.

OTT

Cette nouvelle résolution vise à présenter dans les grandes lignes le champ des activités de l'UIT en ce qui concerne les services "over-the-top" (OTT) des infrastructures de télécommunication existantes.

L'évolution du secteur des télécommunications/TIC a donné naissance à de nouveaux types de structures de marché, de modèles économiques, de stratégies d'investissement et de flux de recettes, dans lesquels les OTT jouent un rôle de plus en plus important.

Par cette résolution, il est décidé: de sensibiliser les parties prenantes concernées et de les encourager à parvenir à une compréhension commune et à instaurer un dialogue, afin de mettre en place un environnement et un écosystème des OTT dans le cadre de l'UIT; de continuer de favoriser les études sur les aspects des OTT, conformément au mandat de l'UIT; et de favoriser les programmes de renforcement des capacités entre les membres de l'UIT, afin d'échanger des informations sur les bonnes pratiques et les orientations techniques concernant les OTT, en particulier pour les pays en développement.

En outre, les Directeurs des trois Bureaux de l'UIT sont chargés: de favoriser les études au sein des commissions d'études concernées de l'UIT sur les différents aspects des OTT - techniques, économiques et de politique générale, par exemple - susceptibles d'avoir une dimension internationale; et d'aider les Etats Membres de l'UIT qui en font la demande à appliquer, le cas échéant, les résultats pertinents des travaux des commissions d'études sur les OTT.

WGPL/3

COM6/2

Locaux futurs du siège de l'Union

Cette nouvelle Résolution définit les conditions dans lesquelles les futurs locaux du siège de l'UIT devront être construits, de façon à respecter pleinement le Règlement financier et les Règles financières de l'UIT ainsi que les règles de l'UIT en matière de passation de marchés, et compte dûment tenu des coûts, des dimensions fonctionnelle, intelligente et durable et de la qualité.

En outre, il est reconnu dans cette nouvelle Résolution qu'il est nécessaire d'associer les Etats Membres de l'UIT aux décisions relatives à la construction du [futur siège de l'Union](#). Les Etats Membres de l'UIT et les Membres de Secteur sont également encouragés à suivre l'exemple de l'Arabie saoudite, des Emirats arabes unis et de la République tchèque, en apportant des contributions pour le nouveau bâtiment.

Journal de l'UIT: à la découverte des TIC

Par cette nouvelle Résolution, les Etats Membres de l'UIT sont convenus d'appuyer la poursuite de l'élaboration de la revue de recherche et professionnelle de l'UIT, évaluée par les pairs et publiée dans un format numérique, qui est gratuite pour les lecteurs comme pour les auteurs.

COM5/1

Pour lire le dernier numéro du Journal de l'UIT "A la découverte des TIC", cliquez [ici](#).



Nouvelles résolutions et recommandation

Nouvelles résolutions	
WGPL/1	Utilisation des technologies de l'information et de la communication pour réduire les disparités en matière d'inclusion financière
WGPL/2	Rôle de l'UIT dans la promotion d'une innovation centrée sur les télécommunications/ technologies de l'information et de la communication pour appuyer l'économie et la société numériques
WGPL/3	OTT
COM5/1	Journal de l'UIT: à la découverte des TIC
COM5/2	Nomination et durée maximale du mandat des présidents et des vice-présidents des groupes consultatifs, des commissions d'études et des autres groupes des Secteurs
COM5/3	Encourager la participation des petites et moyennes entreprises aux travaux de l'Union
COM5/4	Rôle de l'UIT en tant qu'Autorité de surveillance du système international d'inscription pour les biens spatiaux conformément au Protocole portant sur les biens spatiaux
COM6/1	Appui à l'initiative iraquienne Du3M 2025 visant à faire progresser les secteurs des télécommunications et des technologies de l'information
COM6/2	Locaux futurs du siège de l'Union
COM6/3	Mesures visant à améliorer, à promouvoir et à renforcer l'octroi de bourses de l'UIT
Nouvelle recommandation	
WGPL/1	Rôle de l'UIT à l'appui de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour lutter contre la traite des personnes

Résolutions révisées

Construire une société inclusive à l'aide des TICs

Programme Connect 2030

La Résolution 200 (Rév. Dubaï, 2018) est une mise à jour de la Résolution sur le [Programme Connect 2020](#) de l'UIT, adoptée par la PP-14 tenue à Busan (République de Corée).

Près de la moitié de la population mondiale n'utilise pas l'Internet, ou n'a pas les compétences nécessaires pour l'utiliser au mieux et pour tirer parti des technologies et services connectés qui y sont associés. Il faut que les populations désavantagées, en particulier les filles et les femmes, les personnes âgées, les personnes handicapées, les populations autochtones, les personnes défavorisées sur le plan économique et les habitants des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits Etats insulaires en développement, participent à l'économie numérique pour que les 17 Objectifs de développement durable soient atteints.

Les TIC constituent un outil permettant de fournir des biens et des services de qualité, notamment dans les domaines de la santé, de l'enseignement, de la finance, du commerce, de la gouvernance et de l'agriculture. Ils contribuent à faire reculer la pauvreté et la faim, à stimuler le secteur de la santé, à créer des emplois, à atténuer les effets des changements climatiques, à améliorer l'efficacité énergétique et à rendre les villes et les communautés durables.

Les Etats Membres de l'UIT ont de nouveau affirmé avoir une vision mondiale commune visant à mettre sur pied une société de l'information rendue possible par l'interconnexion à l'échelle planétaire, et dans laquelle les télécommunications/TIC permettent et accélèrent une croissance et un développement socio-économiques et écologiquement

durables qui profitent à tous. Ils ont également demandé que le processus du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) soit aligné sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Connectivité aux réseaux large bande

Il est noté, dans la Résolution 203 (Rév. Dubaï, 2018), que la connectivité large bande est essentielle pour le développement social, économique, culturel et environnemental, et que les plans, les politiques et les stratégies sur le large bande sont importants pour en favoriser le déploiement.

Aux termes de la version révisée de cette Résolution, le Directeur du Bureau de développement des télécommunications de l'UIT est chargé de continuer de travailler en étroite coopération avec le Directeur du Bureau des radiocommunications et le Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications en ce qui concerne les activités de renforcement des capacités qui permettraient aux pays d'élaborer et de mettre en oeuvre leurs stratégies nationales respectives pour faciliter le déploiement de réseaux large bande, y compris de réseaux hertziens large bande.

Utilisation des technologies de l'information et de la communication pour réduire la fracture numérique et édifier une société de l'information inclusive

Dans la Résolution 139 (Rév. Dubaï, 2018), il est admis que les avantages résultant des progrès accomplis dans le secteur des TIC peuvent ouvrir des perspectives pour les services numériques dans les pays en développement et permettre le passage au numérique des infrastructures qui sous-tendent l'économie, y compris l'économie numérique.

Rés. 200

Rés. 203

Rés. 139

Aux termes de cette Résolution révisée, l'UIT continuera d'aider les Etats Membres et les Membres des Secteurs à élaborer un cadre politique et réglementaire pour les TIC et les applications des TIC qui favorise le développement. L'UIT est chargée de rassembler et de diffuser des bonnes pratiques et des données d'expérience en matière de réglementation concernant les stratégies nationales et régionales utilisées pour promouvoir les investissements dans l'infrastructure et les services de télécommunication/TIC dans les zones non desservies ou mal desservies.



Les Etats Membres de l'UIT ont décidé que l'UIT devra mettre à profit les possibilités et les débouchés qu'offrent les technologies nouvelles et émergentes et fournir aux pays qui en font la demande, en particulier les pays en développement, un appui en ce qui concerne leurs plans de développement des infrastructures, compte tenu de leurs plans de transition technologique.



Rés. 135

Rôle de l'UIT dans la fourniture d'une assistance technique et d'avis aux pays en développement

La Résolution 135 (Rév. Dubaï, 2018) définit le rôle de l'UIT concernant la fourniture d'une assistance technique et d'avis aux pays en développement et la mise en oeuvre de projets nationaux, régionaux et interrégionaux.

Cette Résolution révisée entérine le renforcement de la collaboration entre les différents Secteurs de l'UIT, afin de mener des études et des activités, notamment en matière de renforcement des capacités, pour mieux conseiller les pays en développement et leur fournir une assistance technique accrue en vue de l'utilisation optimale des ressources et de l'exécution de projets nationaux, régionaux ou interrégionaux.

Déploiement de réseaux futurs dans les pays en développement

La Résolution 137 (Rév. Dubaï, 2018) concerne les travaux de l'UIT portant sur le déploiement de réseaux TIC futurs dans les pays en développement.

Les réseaux futurs, comme la 5G (IMT-2020), devraient jouer un rôle de premier plan dans l'économie numérique. Ils prendront en charge des applications telles que les maisons et bâtiments intelligents, les villes intelligentes, la vidéo 3D, le travail et les jeux reposant sur l'informatique en nuage, la chirurgie à distance, la réalité virtuelle et la réalité augmentée, et un volume considérable de communications de machine à machine pour l'automatisation industrielle et les voitures autonomes.

Rés. 137

Il est pris note, dans cette Résolution révisée, du fait qu'il est désormais important que les pays passent progressivement des réseaux existants aux réseaux futurs, et que l'UIT doit poursuivre ses travaux sur l'étude du déploiement des réseaux futurs et la normalisation des TIC, ses activités de formation et l'échange de bonnes pratiques sur l'évolution des modèles économiques et les aspects opérationnels.



Rés. 123

Réduire l'écart qui existe en matière de normalisation entre pays en développement et pays développés

Dans la Résolution 123 (Rév. Dubaï, 2018), la PP-18 encourage les pays en développement à participer davantage au processus de normalisation de l'UIT, afin de réduire "l'écart en matière de normalisation".

Aux termes de la version actualisée de cette Résolution, les hauts dirigeants de l'UIT sont chargés de promouvoir l'égalité d'accès aux réunions électroniques de l'UIT, en ayant recours à la participation à distance, et de regrouper l'ensemble des lignes directrices, des recommandations, des rapports techniques, des bonnes pratiques et des cas d'utilisation élaborés par l'Union, en utilisant les outils en ligne de l'UIT, afin d'accélérer le transferts de connaissances.

Les Etats Membres de l'UIT sont quant à eux invités à continuer de créer des organismes nationaux ou régionaux de normalisation, selon le cas, et à encourager la participation de ces entités aux travaux de normalisation de l'UIT, ainsi qu'à accueillir des réunions de groupes régionaux et de commissions d'études, relatives aux activités de normalisation de l'UIT, en particulier dans les pays en développement.

Technologies de l'information et de la communication et accessibilité pour les personnes handicapées et les personnes ayant des besoins particuliers

Il est considéré, dans la Résolution 175 (Rév. Dubaï, 2018), que les TIC peuvent offrir aux personnes présentant un handicap visuel, auditif ou moteur et aux personnes ayant des besoins particuliers, des possibilités et des avantages leur permettant de surmonter les problèmes qu'elles rencontrent dans leurs activités quotidiennes les plus élémentaires.

Aux termes de la version actualisée de cette Résolution, l'UIT est chargée d'échanger les bonnes pratiques mises en place afin de rendre les télécommunications/TIC accessibles pour les personnes handicapées et les personnes ayant des besoins particuliers, et d'encourager la collecte et l'analyse de données statistiques sur les handicaps et l'accessibilité des télécommunications/TIC, que les Etats Membres pourront prendre en considération lorsqu'ils élaborent et conçoivent leurs propres politiques publiques en vue de promouvoir l'accessibilité.

Renforcement de la présence régionale

La Résolution 25 (Rév. Dubaï, 2018) vient renforcer encore la présence régionale, considérée comme un prolongement de l'UIT dans son ensemble.

Les bureaux régionaux et les bureaux de zone permettent à l'UIT d'être plus réactive et plus attentive aux priorités et aux besoins propres aux régions.

Rés. 175

Rés. 25

Le rôle des bureaux régionaux de l'UIT est d'aider les pays des différentes régions à réduire l'écart en matière de normalisation, à assurer le renforcement des capacités relatives à la gestion des fréquences radioélectriques et à renforcer la collaboration avec les organisations régionales de télécommunication. A cet égard, les Etats Membres de l'UIT ont décidé que les bureaux régionaux et les bureaux de zone devaient participer activement à la mise en oeuvre du plan stratégique de l'Union pour la période 2020-2023.

Aux termes de la version actualisée de cette Résolution, le Directeur du Bureau de développement des télécommunications de l'UIT est chargé, en collaboration étroite avec le Secrétaire général et les Directeurs du Bureau des radiocommunications et du Bureau de la normalisation des télécommunications, de prendre les mesures nécessaires pour renforcer encore la présence régionale de l'UIT.

Ils sont également encouragés à faciliter le renforcement des capacités et l'emploi de femmes et d'hommes sur un pied d'égalité dans le domaine des télécommunications/TIC, y compris à des postes de responsabilité dans les administrations de télécommunication/TIC, les instances gouvernementales et de régulation, les organisations intergouvernementales et le secteur privé.



Rés. 70

Intégration du principe de l'égalité hommes/femmes à l'UIT, promotion de l'égalité hommes/femmes et autonomisation des femmes grâce aux télécommunications/ technologies de l'information et de la communication

La Résolution 70 (Rév. Dubaï, 2018) vise à intensifier les efforts pour progresser sur la voie de l'égalité hommes/femmes tant à l'UIT que dans le secteur des TIC.

Aux termes de la version révisée de cette Résolution, les Etats Membres et les Membres des Secteurs sont encouragés à examiner et, le cas échéant, à revoir leurs politiques et pratiques pour que le recrutement, l'emploi, la formation et la promotion des femmes et des hommes dans le secteur des TIC s'effectuent dans des conditions justes et équitables.

Gestion et développement des ressources humaines

La Résolution 48 (Rév. Dubaï, 2018) vise à améliorer et à mettre en oeuvre des politiques et des procédures de recrutement destinées à faciliter une répartition géographique équitable et l'équilibre hommes/femmes.

L'un des axes centraux des Objectifs de développement durable définis par les Nations Unies consiste à ne laisser personne de côté. Initialement, la cible concernant la parité parmi les fonctionnaires du système des Nations Unies avait été fixée à l'an 2000. Nous sommes toutefois loin de l'avoir atteinte. A l'UIT, les femmes demeurent sous-représentées dans la plupart des postes de la catégorie professionnelle, en particulier aux postes à responsabilité et aux postes techniques.

Rés. 48

Aux termes de la version révisée de cette Résolution, le Secrétaire général de l'UIT est chargé d'améliorer et de mettre en oeuvre des politiques et des procédures de recrutement visant à faciliter une répartition géographique équitable et l'équilibre hommes/femmes des fonctionnaires nommés ainsi que de présenter un rapport et des informations sur les progrès accomplis dans la lutte contre l'exploitation et les violences sexuelles ainsi que contre le harcèlement au travail.

Respect des normes

Conformité et interopérabilité

Dans la Résolution 177 (Rév. Dubaï, 2018), la PP-18 réaffirme le rôle important que joue l'UIT dans l'élaboration de normes internationales sur les télécommunications pour garantir la conformité et l'interopérabilité (C&I) des équipements et systèmes TIC.

La conformité signifie que des équipements ou technologies de télécommunication sont conformes aux spécifications techniques d'une norme ou d'une partie d'une norme, tandis que l'interopérabilité est la capacité, pour deux ou plusieurs systèmes ou applications, d'échanger des informations et de les utiliser mutuellement.

La conformité et l'interopérabilité aideront les opérateurs à déployer des réseaux faisant appel à plusieurs technologies, par exemple pour faciliter l'interconnexion des téléphones satellitaires, mobiles ou fixes. En faisant en sorte que différents produits soient ouverts et interopérables, il est possible de renforcer la concurrence entre fournisseurs, dans l'intérêt des consommateurs.

Les Etats Membres de l'UIT ont décidé de continuer de mettre en oeuvre le programme de travail C&I, qui s'articule autour de quatre piliers: évaluation de la conformité aux normes, organisation de réunions visant à examiner et à mieux faire connaître l'interopérabilité, programmes de renforcement des capacités et de formation, et assistance pour l'établissement de centres de test et de programmes C&I dans les pays en développement.

Les TIC et la sécurité

Instauration de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication

La Résolution 130 (Rév. Dubaï, 2018) vise à promouvoir une culture dans laquelle la sécurité est perçue comme un processus continu et itératif, intégré aux produits dès leur conception et maintenu tout au long de leur cycle de vie, et est accessible et compréhensible pour les utilisateurs.

Les Etats Membres de l'UIT sont convenus d'appuyer les travaux de normalisation de l'UIT, en encourageant et facilitant la mise en oeuvre, en particulier dans les pays en développement, des recommandations de l'UIT approuvées qui ont trait à la sécurité.

Par cette Résolution, la PP-18 a réaffirmé l'importance du rôle de l'UIT en tant qu'acteur favorisant la coopération internationale et a décidé, dans le cadre du Programme mondial cybersécurité (GCA) de l'UIT, de mieux faire connaître les activités de l'Union et celles d'autres organisations pertinentes, d'encourager la collaboration et de prêter assistance aux Etats Membres en renforçant leurs capacités.

RÉS. 177

RÉS. 130

Pour leur part, les Etats Membres sont invités à mieux faire connaître, auprès des organisations et des utilisateurs individuels, l'importance que revêt le renforcement de la cybersécurité, notamment la mise en oeuvre de garanties fondamentales, et à promouvoir l'élaboration de programmes d'enseignement et de formation pour sensibiliser davantage les utilisateurs aux risques dans le cyberspace et aux mesures qu'ils peuvent prendre pour se protéger.

Rés. 176 Problèmes de mesure et d'évaluation liés à l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques

La Résolution 176 (Rév. Dubaï, 2018) traite de l'utilisation de nouveaux dispositifs destinés à fournir de nouveaux services et indique que la multiplication du nombre de dispositifs dans les ménages s'est traduite par une multiplication des sources d'émission de champs électromagnétiques. En l'absence d'informations suffisantes et précises, d'activités de sensibilisation du public ou de réglementations appropriées, les populations peuvent s'inquiéter des effets des rayonnements sur leur santé.

Les Etats Membres de l'UIT sont invités à continuer d'étudier le problème que pose l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques, à mener des activités de sensibilisation du public et à prendre les mesures appropriées pour s'assurer du respect des lignes directrices élaborées par l'UIT.

Protection en ligne des enfants

La Résolution 176 (Rév. Dubaï, 2018) traite de l'utilisation de nouveaux dispositifs destinés à fournir de nouveaux services et indique que la multiplication du nombre de dispositifs dans les ménages s'est traduite par une multiplication des sources d'émission de champs électromagnétiques. En l'absence d'informations suffisantes et précises, d'activités de sensibilisation du public ou de réglementations appropriées, les populations peuvent s'inquiéter des effets des rayonnements sur leur santé.

Dans le monde hyperconnecté d'aujourd'hui, les enfants se connectent à l'Internet de plus en plus tôt.

Les Etats Membres de l'UIT sont invités à continuer d'étudier le problème que pose l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques, à mener des activités de sensibilisation du public et à prendre les mesures appropriées pour s'assurer du respect des lignes directrices élaborées par l'UIT.

Rés. 179



En savoir plus

Rés. 189

Aider les Etats Membres à lutter contre le vol de dispositifs mobiles et à prévenir ce phénomène

Dans la Résolution 189 (Rév. Dubaï, 2018), la PP-18 reconnaît la nécessité de lutter contre le vol de dispositifs mobiles et de prévenir ce phénomène, et d'aider les pouvoirs publics et les régulateurs en ce qui concerne la surveillance, les données et l'échange de bonnes pratiques sur la question.

Les pouvoirs publics, les bureaux nationaux de statistique et les organismes de régulation des télécommunications/TIC échangent des bonnes pratiques et organisent des campagnes de sensibilisation. Dans la version révisée de cette Résolution, il est à présent demandé aux Etats Membres et aux Membres des Secteurs de faciliter les initiatives de sensibilisation visant à réduire l'utilisation par les utilisateurs de dispositifs mobiles volés, d'adopter, au besoin, les mesures nécessaires pour prévenir et repérer l'altération volontaire (la modification sans autorisation) ainsi que la reproduction d'identifiants de dispositifs TIC mobiles et pour lutter contre ce phénomène, et d'empêcher l'accès aux réseaux mobiles des dispositifs dont l'identifiant a été altéré volontairement ou reproduit.

Adoption de technologies nouvelles

Faciliter l'avènement de l'Internet des objets et des villes et communautés intelligentes et durables

La Résolution 197 (Rév. Dubaï, 2018) vise à renforcer les travaux de l'UIT liés à l'Internet des objets (IoT) et aux villes et communautés intelligentes et durables.

Aux termes de la version révisée de cette Résolution, il est décidé de promouvoir les investissements dans l'Internet des objets et le développement de ce dernier, afin d'appuyer les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 adopté par les Nations Unies, et de poursuivre et d'approfondir les études et les activités sur l'Internet des objets et les villes et communautés intelligentes et durables.

Par cette résolution, l'UIT est chargée d'appuyer les travaux des commissions d'études compétentes et de poursuivre la coopération avec les organisations compétentes, y compris les organisations de normalisation, afin d'échanger de bonnes pratiques et de diffuser des informations pour accroître l'interopérabilité des services IoT, dans le cadre d'ateliers communs, de stages de formation et d'activités conjointes de coordination et par tout autre moyen approprié.

Rés. 197



Décisions et résolutions révisées

Décisions révisées	
Déc. 5	Produits et charges de l'Union pour la période 2020-2023
Déc.11	Création et gestion des groupes de travail du Conseil
Résolutions révisées	
Rés. 2	Forum mondial des politiques de télécommunication et des technologies de l'information et des communications
Rés. 11	Manifestations ITU Telecom
Rés. 21	Mesures à prendre en cas d'utilisation de procédures d'appel alternatives sur les réseaux de télécommunication internationaux
Rés. 25	Renforcement de la présence régionale
Rés. 30	Mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés, des petits Etats insulaires en développement, des pays en développement sans littoral et des pays dont l'économie est en transition
Rés. 34	Assistance et appui aux pays ayant des besoins spéciaux pour la reconstruction de leur secteur des télécommunications
Rés. 41	Arriérés et comptes spéciaux d'arriérés
Rés. 48	Gestion et développement des ressources humaines
Rés. 64	Accès non discriminatoire aux moyens, services et applications modernes reposant sur les télécommunications et les technologies de l'information et de la communication, y compris la recherche appliquée, le transfert de technologie et les réunions électroniques, selon des modalités mutuellement convenues
Rés. 66	Documents et publications de l'Union
Rés. 70	Intégration du principe de l'égalité hommes/femmes à l'UIT, promotion de l'égalité hommes/femmes et autonomisation des femmes grâce aux télécommunications/technologies de l'information et de la communication
Rés. 71	Plan stratégique de l'Union pour la période 2020-2023
Rés. 77	Planification et durée des conférences, forums, assemblées et sessions du Conseil de l'Union (2019-2023)
Rés. 94	Vérification des comptes de l'Union
Rés. 99	Statut de la Palestine à l'UIT
Rés. 101	Réseaux fondés sur le protocole Internet
Rés. 102	Rôle de l'UIT concernant les questions de politiques publiques internationales ayant trait à l'Internet et à la gestion des ressources de l'Internet, y compris les noms de domaine et les adresses

Résolutions révisées (continué)

Rés. 123	Réduire l'écart qui existe en matière de normalisation entre pays en développement et pays développés
Rés. 125	Assistance et appui à la Palestine pour la reconstruction de ses réseaux de télécommunication
Rés. 130	Renforcement du rôle de l'UIT dans l'instauration de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication
Rés. 131	Mesurer les technologies de l'information et de la communication pour édifier une société de l'information inclusive et qui facilite l'intégration
Rés. 133	Rôle des Administrations des Etats Membres dans la gestion de noms de domaine (multi-lingues) internationalisés
Rés. 135	Rôle de l'UIT dans le développement pérenne et durable des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication, dans la fourniture d'une assistance technique et d'avis aux pays en développement et dans la mise en oeuvre de projets nationaux, régionaux et interrégionaux
Rés. 136	Utilisation des télécommunications/technologies de l'information et de la communication pour l'aide humanitaire, pour le contrôle et la gestion des situations d'urgence et de catastrophe, y compris des urgences sanitaires et pour l'alerte avancée, la prévention, l'atténuation des effets des catastrophes et les opérations de secours
Rés. 137	Déploiement de réseaux futurs dans les pays en développement
Rés. 139	Utilisation des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication pour réduire la fracture numérique et édifier une société de l'information inclusive
Rés. 140	Rôle de l'UIT dans la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ainsi que dans les processus de suivi et d'examen associés
Rés. 146	Examen et révision périodiques du Règlement des télécommunications internationales
Rés. 150	Approbation des comptes de l'Union pour les années 2014 à 2017
Rés. 151	Amélioration de la gestion axée sur les résultats à l'UIT
Rés. 154	Utilisation des six langues officielles de l'Union sur un pied d'égalité
Rés. 157	Renforcer les fonctions d'exécution et de suivi de projets à l'UIT
Rés. 160	Assistance à la Somalie
Rés. 165	Délais de présentation des propositions et procédures d'inscription des participants aux conférences et assemblées de l'Union
Rés. 167	Renforcement et développement des capacités de l'UIT pour les réunions électroniques et des moyens permettant de faire avancer les travaux de l'Union
Rés. 169	Admission d'établissements universitaires à participer aux travaux de l'Union
Rés. 175	Accessibilité des télécommunications/technologies de l'information et de la communication pour les personnes handicapées et les personnes ayant des besoins particuliers

Résolutions révisées (continué)

Rés. 176	Problèmes de mesure et d'évaluation liés à l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques
Rés. 177	Conformité et interopérabilité
Rés. 179	Rôle de l'UIT dans la protection en ligne des enfants
Rés. 180	Promouvoir le déploiement et l'adoption du protocole IPv6 pour faciliter le passage du protocole IPv4 au protocole IPv6
Rés. 186	Renforcement du rôle de l'UIT en ce qui concerne les mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales
Rés. 188	Lutter contre la contrefaçon de dispositifs de télécommunication/fondés sur les technologies de l'information et de la communication
Rés. 189	Aider les Etats Membres à lutter contre le vol de dispositifs mobiles et à prévenir ce phénomène
Rés. 191	Stratégie de coordination des efforts entre les trois Secteurs de l'Union
Rés. 196	Protection des utilisateurs/consommateurs de services de télécommunication
Rés. 197	Faciliter l'avènement de l'Internet des objets et des villes et communautés intelligentes et durables
Rés. 198	Autonomisation des jeunes au moyen des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication
Rés. 200	Programme Connect 2030 pour les télécommunications/technologies de l'information et de la communication dans le monde, y compris le large bande, en faveur du développement durable
Rés. 201	Créer un environnement propice au déploiement et à l'utilisation des applications des technologies de l'information et de la communication
Rés. 203	Connectivité aux réseaux large bande

Autres résultats portés à l'attention des membres de l'UIT

La PP-18 a approuvé la conclusion de l'Accord de coopération entre INTERPOL et l'UIT, conformément au numéro 58 de la Constitution de l'UIT, et a chargé le Secrétaire général de notifier cette approbation dans les meilleurs délais aux autorités compétentes d'INTERPOL.

La PP-18 a approuvé la Politique en matière d'accès à l'information/aux documents annexée au Document C18/58 (soumise à la Conférence dans le Document 30), assortie des précisions fournies dans la proposition ARB/72A1/39.

La PP-18 a chargé le Secrétariat général de mener une analyse, afin d'identifier les textes adoptés par les Conférences de plénipotentiaires et les assemblées/conférences des Secteurs qui portent sur des thèmes analogues, et de soumettre les résultats de cette analyse pour examen au Groupe consultatif des radiocommunications (GCR), au Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications (GCNT), au Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT), à l'Equipe de coordination intersectorielle sur les questions d'intérêt mutuel et au Conseil de l'UIT.

Les **Etats Membres** et les **Membres des Secteurs de l'UIT** sont invités à utiliser ces résultats dans leurs travaux préparatoires en vue des assemblées/conférences des Secteurs, selon qu'il conviendra. La PP-18 a invité les Etats Membres ainsi que les conférences et assemblées de l'UIT à appuyer le principe de rationalisation des résolutions, afin d'éviter toute répétition. Il convient de noter que les résolutions qui portent sur des sujets propres à un Secteur donné de l'UIT seront conservées en tant que résolutions de ce Secteur.

En outre, la PP-18 a chargé le Conseil de l'UIT:

- de mener une étude approfondie sur les améliorations qui peuvent être apportées au processus électoral appliqué à l'UIT dans son ensemble, en particulier sur la nécessité de réviser les Règles générales relatives aux procédures d'élection, y compris en effectuant des études sur la conduite d'auditions. Pour ce faire, il conviendrait de tenir compte des documents pertinents du Conseil et de la PP-14 (par exemple la Recommandation 8 de la Commission 5 approuvée par la plénière) et de prendre des décisions en temps voulu, s'il y a lieu;
- de modifier, si nécessaire, les Statut et Règlement du personnel de l'UIT applicables aux fonctionnaires nommés et les Statut et Règlement applicables aux fonctionnaires élus, afin d'envisager la suppression de la nécessité pour un fonctionnaire nommé de l'UIT d'être placé en situation de congé spécial sans traitement lorsqu'il se porte candidat à l'un des postes de fonctionnaire élu;
- de continuer d'apporter des améliorations au portail en ligne des élections à la PP, afin de favoriser les interactions avec les candidats et d'obtenir plus d'informations sur eux;

- de continuer d'utiliser la revue "Nouvelles de l'UIT" comme tribune permettant de présenter la vision des candidats aux élections;
- d'adopter des lignes directrices types sur les aspects éthiques des activités qui seront menées dans le cadre des futures campagnes électorales, en se fondant sur les dispositions des lignes directrices relatives aux aspects éthiques de certaines activités susceptibles d'être menées dans le cadre de la campagne électorale précédant la Conférence de plénipotentiaires de 2018, telles qu'adoptées par le Conseil à sa session de 2018, moyennant des améliorations éventuelles, selon le cas.

La PP-18 a reconnu qu'il était nécessaire de promouvoir la participation des femmes à tous les processus décisionnels de l'UIT, afin d'encourager davantage de femmes à présenter leur candidature aux postes de fonctionnaires élus de l'Union, conformément au numéro 154 de la Constitution de l'UIT.

En conséquence, la PP-18 a chargé le Conseil:

- d'étudier des mécanismes permettant à davantage de femmes d'accéder à des postes de direction et de gestion, en particulier s'agissant du processus électoral;
- de mener les travaux nécessaires en vue de modifier les règles applicables à l'élection du Secrétaire général, du Vice-Secrétaire général et des Directeurs des Bureaux, afin de mettre en oeuvre la présente recommandation, et de soumettre un rapport à la Conférence de plénipotentiaires de 2022.

La PP-18 a en outre invité les Etats Membres de l'UIT:

- à encourager la participation des femmes à toutes les activités de l'UIT, en particulier aux processus décisionnels;

- à promouvoir et à présenter des candidatures féminines aux postes de Secrétaire général, de Vice-Secrétaire général, de Directeurs des Bureaux et de membres du Comité du Règlement des radiocommunications.

Conclusions constructives

“Nous avons de nombreux obstacles à franchir. Beaucoup trop de personnes dans le monde attendent encore de tirer parti des avantages de l'économie numérique. Des fractures numériques conséquentes existent encore au sein des pays et entre eux. Nous devons poursuivre nos efforts afin de tirer parti des TIC pour accélérer la réalisation des Objectifs de développement durable. Je suis heureux que la PP-18 appuie les travaux de l'UIT axés sur ces objectifs”, a déclaré M. Houlin Zhao, Secrétaire général de l'UIT.

“Le secteur des TIC n'a jamais été exempt de défis. Au contraire! Si j'ai tiré une leçon de mon expérience dans ce secteur et en tant que Président de la PP-18, c'est que la nécessité d'améliorer les résultats est toujours d'actualité, et doit être motivée par le monde qui nous entoure”, a affirmé S. E. M. Majed Sultan Al Mesmar, Directeur général adjoint de l'Autorité de régulation des télécommunications des Emirats arabes unis, dans son allocution de clôture. “De fait, la seule chose qui est constante dans la vie est le changement. Voilà pourquoi nous devons toujours être prêts à nous adapter aux changements, et étudier les moyens d'accroître la souplesse et la rapidité de nos mécanismes de travail à l'UIT et dans toute organisation.”

“L'ordre du jour de la PP-18 était axé sur les Objectifs de développement durable des Nations Unies”, a déclaré S. E. M. Hamad Obaid Al Mansoori, Directeur général de l'Autorité de régulation des télécommunications et Président du Conseil d'administration du Mohammed Bin Rashid Space Center,

Télécharger les Actes finals pour voir tous les résultats de la PP-18 en cliquant [ici](#).

ITUPublications

Actes Finals de la Conférence de Plénipotentiaires Dubai, 2018



au nom du pays hôte, les Emirats arabes unis. “Nous avons quatre années de travail devant nous sur le contenu des décisions prises par cette prestigieuse conférence. Les principaux thèmes concernés sont, notamment, la fracture numérique, l'intégration sociale, l'équilibre hommes-femmes, la maîtrise des outils numériques, le renforcement de la collaboration à l'échelle internationale, le commerce numérique, la sécurité électronique et les technologies émergentes”, a-t-il précisé.

La 20ème Conférence de plénipotentiaires de l'UIT tenue à Dubai du 29 octobre au 16 novembre 2018 s'est achevée sur la signature des Actes finals. Accueillie par les Emirats arabes unis, elle a rassemblé plus de 2 300 participants de 180 pays, soit davantage qu'en 2014 (171 pays).

(PP-18 en un coup d'oeil)

La PP-18 en un coup d'oeil



Vidéo des temps forts de
la cérémonie de clôture



ITUNews
WEEKLY

Stay current.
Stay informed.



The weekly ITU Newsletter
keeps you informed with:

Key ICT trends worldwide

Insights from ICT Thought Leaders

The latest on ITU events and initiatives

Sign
up
today!

